

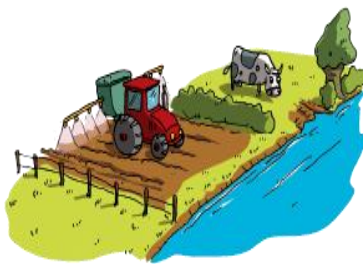
EDITORIAL

➔ Le bio...pour ou contre

Un scepticisme de départ

Evoquer la question de l'agriculture bio, est-ce logique dans un bulletin traitant de la qualité de l'eau ?

Bien que cela ne constitue en rien ma tasse de thé, je vais essayer de vous en convaincre à l'image de ma découverte personnelle. Lorsque le CTRC Lorraine m'a désigné pour siéger au Comité de Bassin Rhin Meuse, j'étais assez réservé sur l'agriculture biologique. Mon principal argument était son coût pour le consommateur, une société à deux vitesses en somme. Des produits biologiques certes meilleurs à la santé (c'est une certitude), peut-être meilleurs au goût (c'est subjectif) mais plus accessibles aux gens aisés qu'aux autres.



La pollution diffuse agricole

Mon passage 6 ans au Comité Bassin Rhin Meuse m'a permis d'élargir mon horizon et m'a fait comprendre l'utilité du développement de l'agriculture biologique. J'ai en effet découvert la pollution diffuse qui pollue l'eau de notre région par l'utilisation d'engrais chimiques et de produits phytosanitaires. Cette pollution a un coût pour le consommateur car il faut procéder à la dépollution et cette dernière est répercutée sur le prix de l'eau, pouvant atteindre 494€ sur une facture annuelle. La dépollution est rapide pour les cours d'eau mais très problématique pour les nappes souterraines. Et puis, la plus efficace dépollution ne serait-elle pas d'éviter de polluer ?

1€ investi dans la prévention égal 10€ d'économies en traitement de l'eau.

L'agriculture bio

C'est alors que j'ai compris l'utilité de l'agriculture biologique...fin des engrais chimiques, fin des produits phytosanitaires, insecticides, herbicides, fongicides...etc... donc fin de la pollution diffuse agricole ! C'est tellement vrai que les zones sensibles de protection des captages d'eau devraient être réservées de préférence aux agriculteurs biologiques ! Il est donc évident que ces agriculteurs nous font économiser de l'argent consacré à la dépollution.

Le coût des produits biologiques

Cette pratique écologique a un coût pour son pratiquant :

- baisse des rendements
- augmentation du travail manuel
- changement des outils et des pratiques
- manque à gagner pendant la période de 3 ans de certification
- coût de la certification

Par contre il faut tenir compte de l'économie réalisée sur l'achat de ces produits dangereux et de l'amélioration de la santé des producteurs qui n'ont plus à subir les dangers de l'utilisation de ces produits.



Un prix plus élevé des produits de la ferme se justifie t-il ?

- Il est juste que l'agriculteur reçoive un juste salaire de son travail
- Il est juste que tout être humain ait accès à des fruits et légumes sains
- Il est injuste que celui qui ne pollue pas soit soumis aux mêmes taxes et redevances que celui qui pollue. Où en est-on du principe pollueur-payeur si répandu en théorie ?
- Il est injuste que la politique agricole commune (PAC) ne permette pas un accès de tous à des produits de qualité.

Une solution à long terme

Je ne prétends pas imposer une solution. Peut-être faudrait-il demander à nos députés nationaux et européens de réfléchir à ce problème et trouver une solution qui mériterait au minimum d'être européenne ou mieux mondiale (problème des importations et exportations à des prix compétitifs).

Le tout bio n'est pas pour demain

Je ne voudrais pas essayer de convaincre l'ensemble des consommateurs à n'acheter que du bio dès demain.

Ce serait une catastrophe car l'agriculture lorraine et française ne pourrait suivre et ce serait la prolifération d'un bio peut-être moins fiable, venant de loin, pour avoir ce qui ne serait en somme que le transfert de la pollution de la terre et de l'eau vers la pollution de l'air.

La solution serait peut-être une amélioration progressive des pratiques agricoles par un effort des agriculteurs traditionnels vers une agriculture moins polluante.

La porte est ouverte pour une discussion entre les consommateurs et l'ensemble de la profession agricole.

Robert MULLER

Au nom de la Commission Eau



EXPERIENCE BIO

Le 18 juillet 2016, sur invitation du CGA de Lorraine (Centre de Groupement des Agrobiologistes), je suis allée visiter une ferme d'un agriculteur bio à Mecin. Cette visite m'a beaucoup appris et m'a montré le travail considérable que les agriculteurs fournissent afin de satisfaire le consommateur, tant sur le plan de la nourriture que sur le plan financier. En effet, beaucoup d'entre eux essaient de pratiquer la vente directe au consommateur, sans passer par les centrales d'achats.

Bernadette CAMUS

Représentante du CTCR au Comité de Bassin

Agriculture BIO (AB)

➔ Qu'appelle t'on produits « bio » ?

C'est un produit issu d'un système de production agricole qui exclut l'usage d'engrais chimique, de pesticides de synthèse, d'OGM et limite l'emploi d'intrants. Le bien-être animal est respecté et l'usage de médicaments est limité et strictement encadré. Le respect de la réglementation AB fait l'objet d'une certification et de contrôles réguliers par des organismes indépendants.

➔ Acheter bio c'est également positif pour mon eau et mon assiette !!!!

Malgré le peu de moyens engagés pour étudier les effets des pesticides sur la santé, leur dangerosité est aujourd'hui établie. Dans ce contexte, l'agriculture biologique est la meilleure réponse.

➔ C'est un plus nutritionnel !!!

Les produits biologiques se distinguent par des teneurs plus élevées en composants bénéfiques : plus de matière sèche, de vitamine C et d'antioxydants dans les fruits et légumes, meilleur équilibre des acides aminés dans les céréales, meilleure composition en acides gras dans les produits animaux.

La transformation biologique utilise moins d'additifs et préserve mieux les qualités nutritionnelles de la matière première.

➔ C'est de l'emploi en zone rurale

Les fermes bio françaises emploient en moyenne 60% de salariés en plus que les fermes conventionnelles. En effet, si la production peut nécessiter davantage de main d'œuvre, les fermes bio, en plus de la diversification de leurs productions, développent souvent des activités de transformation, de vente ou d'accueil à la ferme.



Agriculteurs, viticulteurs, maraichers, vous pensez à la santé des consommateurs en refusant d'utiliser des produits phytosanitaires et des engrais chimiques.

Les consommateurs vous en remercient. Ce faisant vous préservez votre propre santé.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'agriculture bio et les zones de captage d'eau potable

Ces zones sont très sensibles et de leur protection dépend la qualité de l'eau que nous buvons. Donc une priorité s'impose quant à réserver ces zones de captage à la seule pratique d'une agriculture biologique.

Pesticides...eau secours !

En 2013, des pesticides ont été détectés dans 92% des points de suivi de la qualité des cours d'eau et dans 70% des points pour les eaux souterraines.

Les expériences, désormais emblématiques, des villes de Munich ou de Lons-le-Saunier prouvent qu'il est 20 fois moins coûteux à la collectivité d'éviter la pollution de l'eau par les nitrates et les pesticides en soutenant le développement de l'agriculture biologique, plutôt que de se contenter de traiter l'eau polluée.

Merci aux agriculteurs bio et aux agriculteurs raisonnables qui grâce à leurs efforts permettent des économies sur la dépollution de l'eau.

AGRICULTURE BIO

Patricia HEUZE, chargée de mission eau et territoires auprès du CGA, vous informe.

Le mode de production agricole le plus contrôlé en France



Le logo « eurofeuille » obligatoire depuis 2010 garantit aux consommateurs un contrôle de conformité au cahier des charges en vigueur dans tous les pays européens. Tout opérateur (producteur, préparateur, distributeur ou importateur) est contrôlé au moins une fois par an par un organisme certificateur indépendant agréé par les pouvoirs publics. Des sanctions sont prises en cas d'infraction, voire des poursuites pénales pouvant aboutir à la prison ferme en cas de fraude massive.

Un développement de l'activité à tous les échelons

Parallèlement à l'augmentation de la demande et de la production, les entreprises de transformation et de distribution sont de plus en plus nombreuses à exercer des activités bio. Au 1^{er} semestre 2016, 1200 nouveaux opérateurs ont rejoint la filière bio en France (total : plus de 14 300).

Les circuits courts en plein essor

La vente en direct, magasins spécialisés et chez les artisans-commerçants progresse davantage qu'en grandes surfaces, et 76% des produits bio consommés en France sont français.

Des initiatives de producteurs comme « les Fermes vertes » (54) ou « les bios du coin » (88) facilitent l'accès aux produits bio. Le consommateur vient chercher en un seul lieu les produits commandés dans plusieurs fermes.

Augmenter sa consommation de produits bio locaux sans augmenter sa facture, c'est possible !

C'est ce que démontrent les opérations Familles à Alimentation Positive, inspirées des Familles à Énergie Positive.
www.famillesaalimentationpositive.fr

QUELQUES CHIFFRES

LE BIO EN FRANCE

L'AB se porte bien en France

Un marché de près de 7 milliards d'euros, en augmentation de 20% par rapport à 2015.

Le bio représente 2,5% du marché alimentaire global.

21 nouvelles fermes bio chaque jour sur les 6 premiers mois de l'année.

La surface agricole utile bio atteint 5,8%.

Près de 32.000 agriculteurs produisent des produits bio ; c'est le sud de la France qui en comporte le plus.

L'AB se porte bien en Lorraine

Plus de 60 000 ha conduits selon le cahier des charges bio.

Une surface doublée depuis 2014 soit 5,5% de la surface agricole.

Pour en savoir plus :
www.bioenlorraine.org

BIO SCEPTIQUES ...CONVAINCUS ?!

L'agriculture biologique recrée du lien social sur le territoire, elle permet aux agriculteurs de vivre de leur métier. Elle fournit des aliments sains de proximité et une eau de qualité. Elle préserve la qualité de l'air, de l'eau, du sol, des paysages, de la biodiversité. Elle développe l'attractivité du territoire et relocalise l'emploi.

NOUS CONTACTER

CTRC Lorraine - Commission Eau
58bis, rue Raymond Poincaré
54000 NANCY

03 83 28 02 68
ctrc.lorraine@laposte.net

